

l'Aileron

le journal de l'Association de Vol à Voile Champlain
juillet 1998

Nouveaux membres, solos et licenciés

Nous avons 13 nouveaux membres depuis le début de la saison dont:

6 Pilotes remorqueurs:

-Manuel Alibakir, Yannick Bossé, Marc-André Boucher, Ron Dicapua, Pierre Houssin et Martin Quintal.

3 Élèves Pilotes:

Jean-François Lamarre, Pierre Lalonde et Gilles St-Germain

4 Pilotes de planeurs:

Richard Lafrance, Laurent Prost, Nicolas Hamel et Cynthia Lapierre.

Bienvenu à tous à Champlain

Nous avons aussi **4 nouveaux solo en 2-33:**

François Côté, Yannick Bossé, Nicolas Hamel et Cynthia Lapierre

Et finalement, nous avons un nouveau **licencié et passager en 2-33:**

Robert Victor

Rafrâchissement et d'augmentation de niveau des instructeurs

Samedi le 29 août prochain, il y aura une session de rafraîchissement des connaissances et d'augmentation de niveau d'instructeur de vol à voile à l'AVVC. Cette session sera donnée à notre aérodrome par Marc Lussier. La session sera condensée en une seule journée. Sylvain Bourque communiquera avec les instructeurs sous peu pour leur donner plus de détails sur la session et sur l'horaire de la journée. Il est primordial que tous les instructeurs actifs suivent cette session afin d'assurer aux futurs pilotes de l'AVVC une instruction uniforme et de qualité.

SVP, confirmez votre présence à Sylvain Bourque dès que possible.

Bilan au premier juillet

Au premier juillet nous avons 61 membres comparativement à 51 l'an dernier et à 50 à la fin de la saison 1996. Nous avons fait 574 vols depuis le début de la saison comparativement à 352 vols l'an dernier et à 447 en 1996.

En résumé, nous avons une excellente situation au niveau du membership et une excellente situation également au niveau du nombre de vols cumulés et ce, malgré les mauvaises conditions climatiques que nous

avons depuis le mois de juin.

Pour ce qui est des finances, nous avons du dépenser beaucoup d'argent pour l'entretien des aéronefs. Nous avons investi 2 000\$ sur diverses réparations du Bergfalke, 2 000\$ pour refaire l'entoilage et la peinture des gouvernes du Blanik, 2 000\$ sur le remorqueur XKD pour mettre deux magnétos neufs et refaire le carburateur et le remplacement de la roue de queue et du pneu de la roue centrale du Jantar ont coûté un autre 400\$.

Pour le moment, si on inclue toutes les dépenses encourues et tous les revenus de la facturation de juillet, nous avons un déficit de 1 000\$. Toutefois, ce déficit est normal à la mi-saison car nous avons dû faire des dépenses de 12 500\$ en assurance et de 2 500\$ en essence au mois de mai. Pour le mois d'août, nous n'avons pas de grosses dépenses de prévues à part un autre 2 500\$ d'essence.

Souper du 30 mai

Le souper organisé par Alain Thirion samedi le 30 mai dernier, a remporté un immense succès. Près de 50 personnes y ont assisté dont six membres de l'AVV des Outardes. La qualité du repas servi à seulement 7\$ sortait vraiment de l'ordinaire! Pour ceux qui ne le savent pas encore, le métier d'Alain est chef cuisinier....

Merci à Alain pour son initiative.

Cirage des planeurs

Étant donné que, pour la majorité, les aéronefs n'ont pas encore été cirés, nous devons payer du personnel pour faire le travail. Les planeurs qui sont à l'extérieur devront être cirés en priorité.

Toute personne intéressée à faire ce travail pourra se voir attribuer un salaire de 10\$/heure, monnayé en temps de vol. Pour obtenir plus d'information à ce sujet, communiquez avec Sylvain Bourque au 641-3913.

Vols du mois de mai à Sorel

Après un sondage effectué lors de l'AGS du mois de mai (environ 20 membres présents sur 30 étaient intéressés) et le désir de plusieurs membres d'aller voler ailleurs occasionnellement, nous avons organisé une fin de semaine de vol à Sorel. Nous avons alors fait 7 vols de familiarisation, ce qui est plutôt bon. Pour ce qui est des membres, bien que les conditions de vol étaient très favorables au vol à voile, seulement 3 étudiants ce sont rendus sur place le dimanche et aucun le samedi! L'intérêt des membres n'ayant pas été grande (malgré le sondage!), nous nous demandons sérieusement si toute l'énergie mise pour organiser ce type d'activité en vaut la peine.

Nous avons prévu organiser une sortie au Fly-in de Plein vol à l'aéroport de Drummondville la fin de semaine du 15 et 16 août ou au Festair de Sorel pour la fin de semaine du 22 et 23 août. Évidemment, nous remettons sérieusement en question notre participation à ces événements. Ceci est bien malheureux car ces événements sont des occasions idéales pour nous faire connaître du reste du monde de l'aviation et ainsi aller chercher quelques nouveaux membres tout en permettant à nos propres membres d'aller voler à un autre aérodrome. Seulement une implication sérieuse de membres intéressés pourra nous encourager à continuer d'organiser ces sorties qui nous sont proposées par les organisateurs de ces activités.

Donc, si vous avez un quelconque intérêt en tant qu'organisateur, remorqueur, instructeur, pilote passager ou élève pilote, veuillez en faire part à Sylvain Bourque au 450-641-3913.

Eau potable

Il y a maintenant des cruches d'eau potable disponibles au club house. Nous gardons de l'eau froide dans le réfrigérateur qui se trouve à côté du four à micro-ondes.

C'est une merveilleuse initiative de la part de Kateri Charron. Merci!

Pancarte routière

Le ministère des Transports du Québec a installé, en bordure du chemin St-Georges et au village de St-Dominique, des pancartes indiquant le trajet à suivre pour se rendre à notre aérodrome. Nous sommes maintenant en pourparler avec le ministère des Transports du Canada pour obtenir des pancartes qui seraient en bordure de l'autoroute 20. De plus, le tout ne nous à rien coûté. Un gros merci à Yves Pontbriand pour ses négociations avec les deux ministères.

Porte du club house

La porte du club house est souvent laissée ouverte, ce qui a pour effet de laisser entrer une quantité phénoménale de mouches qui viennent salir l'intérieur de nos vitres. S'il fait chaud à l'intérieur, ouvrez plutôt les fenêtres au lieu de laisser la porte ouverte.

Inspections annuelles des aéronefs

Il est arrivé à 2 occasions, avec un remorqueur et le Jantar, que l'inspection annuelle avait dépassé ses 365 jours. Pour éviter qu'une telle situation se reproduise, la date limite de l'inspection annuelle sera inscrite à la position arrière des planeurs biplaces et sur le tableau de bord des planeurs monoplaces et des avions.

Chirurgie ophtalmique au laser

Selon le COPA magazine, vous devriez consulter votre médecin d'aviation avant de faire effectuer une chirurgie au laser à vos yeux si vous voulez être certain de garder valide votre médical de classe 3 ou 1. Certains pilotes se sont vu refuser ou même enlever leur certificat médical de classe 3 suite à une telle chirurgie. Étant donné que cette technique est récente, le ministère semble ne prendre aucune chance et tout simplement refuser toutes les demandes qui impliquent ce type de chirurgie. Il est recommandé aussi aux pilotes de ne pas donner de sang car cela peut prendre jusqu'à un an à notre système avant de se rétablir .

Rapport d'incidents

En mai, un avion bimoteur est passé proche ($\frac{1}{4}$ SM) d'un planeur privé qui se trouvait à 6 000' sur la voie aérienne (V322-352) qui est à 10 Nm au nord du club. Cette voie aérienne est utilisé pour l'aéroport de Dorval. Un planeur avec un élève et un instructeur atterrissaient sur la piste 33. Ils étaient vraiment trop bas, ils n'ont pas modifié leur circuit et on passé très proche des fils électriques. Un planeur privé d'un club voisin a fait une approche similaire et a passé à 5 pieds des planeur et remorqueur présent au seuil de la piste 33. Soyez vigilants avec ces fils et prenez une marge de sécurité d'au moins 200' au dessus des fils.



[Retour aux Ailerons](#)